

FOOTBALL

Arbitres



Présentation du projet de la section

Regrouper dans une structure les meilleurs jeunes footballeurs et les meilleurs arbitres détectés, en particulier ceux de notre région. Leur permettre de suivre une scolarité normale sans trop s'éloigner de leurs cellules familiales, tout en leur proposant un système de soutien adapté à leur emploi du temps particulier dans la perspective de réussir un parcours d'orientation.

Encadrement sportif & entraînement

Séverin RAGER
Thomas BROSSARD
Matthieu SARRIEAU

L'organisation de la scolarité

La scolarité est identique à celle suivie par les autres élèves du niveau fréquenté. Ils sont soumis aux mêmes obligations scolaires. Les résultats scolaires sont au cœur de la scolarité et ne peuvent être mis au 2d plan de la pratique sportive. L'inscription en section sportive n'est pas compatible avec le suivi d'un autre enseignement optionnel. Enfin, à l'issue de la classe de seconde, seuls les élèves orientés en voie générale, en 1ère STMG et ST2S peuvent poursuivre leur scolarité en section.

Les objectifs sportifs

S'entraîner dans les meilleures conditions, s'imprégner des exigences du football de haut niveau jeune ; leur proposer le meilleur niveau de pratique dans leurs catégories respectives (championnats nationaux ou régionaux) pouvant leur permettre d'aspirer à intégrer des structures de haut niveau fédéral et/ou des clubs professionnels.

Candidatures

Les candidats complètent un dossier scolaire (bulletins de l'année précédant la demande et de l'année en cours), médical (avec avis médical) et sportif (avec avis de leurs entraîneurs). Certains dossiers peuvent ne pas être recevables pour différentes raisons (éloignement géographique conséquent, résultats scolaires et comportements inacceptables, niveau de compétition trop faible...) . L'admission dans la Section se fait sur concours.

Modalités de sélection

Tests physiques de vitesse (40 mètres / PMA : 3 minutes) après échauffement. Test de connaissance : les candidats doivent répondre à un questionnaire visant à évaluer les connaissances du candidat sur l'histoire du sport en général et sa culture générale (Histoire contemporaine) sous forme de QCM (35 q) et de questions ouvertes (5 q). Entretien individuel (15 mn) sur sa motivation à intégrer la structure et à adhérer au projet.



